

Concours FedEx et UEFA Champions League – Conditions Générales & Politique de Confidentialité

ARTICLE 1 : ORGANISATEUR DU CONCOURS

Ce concours dénommé « UEFA Champions League Sweepstakes » (le « **Concours** »), est organisé par **FedEx Express Swiss Post GmbH, Wiggermatte 2, 4665 Oftringen Adresse**, et ses sociétés affiliées (« **FedEx** »), conformément aux présentes conditions générales (les « **Conditions Générales** »).

ARTICLE 2 : TERRITOIRE

La participation au Concours est limitée à la Suisse (dénommée le « **Pays** »).

ARTICLE 3 : DURÉE

La participation au Concours sera ouverte du 17 mars 2026 à 9h, heure locale du Pays, au 17 avril 2026 à 23h59, heure locale du Pays.

ARTICLE 4 : PARTICIPANTS

4.1 Participants : Pour être autorisés à concourir, les participants doivent, à la date de participation : (i) être légalement majeurs dans le Pays concerné et (ii) résider et/ou être domiciliés dans le Pays concerné (les « **Participants** »).

4.2 Participants non Éligibles : Les salariés de FedEx Corporation ou de l'une de ses sociétés affiliées ne sont pas autorisés à participer au Concours. Les salariés, mandataires, dirigeants et représentants de tout organisme public, établissement détenu par l'État, personne morale constituée par un organisme public, parti politique ou organisation internationale publique, de même que les éventuels candidats à une fonction politique, ne sont pas éligibles pour participer au Concours (« **Participants non Éligibles** »).

ARTICLE 5 : INSCRIPTION

Les Participants peuvent s'inscrire au Concours en se rendant sur notre site Internet via le lien ci-dessous :

<https://www.fedex.com/fr-ch/sponsorship/ucl/uefa-competition.html>

ARTICLE 6 : PARTICIPATION AU CONCOURS

6.1. Participation : Pour participer, les Participants doivent remplir un formulaire en ligne et répondre à une série de questions.

Les réponses valent validation et enregistrement aux fins de participation au tirage au sort.

- Les questions seront toujours les mêmes pour tous les Participants.
- Les Participants ne sont autorisés qu'à une seule inscription par personne et par adresse électronique.
- La participation au Concours est gratuite.

- Un numéro de compte FedEx ou TNT ou un numéro de TVA est requis.

6.2 Inscription / Consentement : Pour participer au concours, le Participant devra avoir accepté les présentes Conditions Générales et la Politique de Confidentialité FedEx applicable au Pays, et fournir les **Informations d'Inscription** suivantes :

- Prénom, Nom
- Numéro de téléphone, adresse e-mail
- Nom de l'entreprise
- Adresse de l'entreprise, Code postal, Ville
- Numéro de compte client FedEx ou TNT (le cas échéant) ou numéro de TVA
- Réponse à la question du Concours : « Combien d'étoiles compte le logo de l'UEFA Champions League ? »
- Facultatif : Questions supplémentaires relatives aux besoins d'expédition, par exemple les destinations, le type d'envois et le type de clients.

Consentement Marketing : en s'inscrivant, les Participants acceptent que FedEx puisse les contacter via e-mail ou tout autre canal à des fins marketing. Ce consentement peut être retiré à tout moment gratuitement via ce [lien](#) de désinscription.

Les Participants sont responsables de l'exactitude des informations communiquées. Dans tous les cas, FedEx se réserve le droit de vérifier la véracité des informations d'inscription fournies, notamment en réclamant une pièce d'identité.

6.3. Exclusion : Les Participants non Éligibles, de même que ceux qui ne fournissent pas les informations demandées, fournissent des informations fausses ou incomplètes, ou soumettent des documents falsifiés seront automatiquement exclus du tirage au sort. Ils ne pourront prétendre à aucune dotation.

ARTICLE 7 : CONFIDENTIALITÉ DES DONNÉES :

Les Informations d'Inscription demandées sont obligatoires pour participer au Concours. Elles constituent des Données à Caractère Personnel, qui sont traitées et collectées par FedEx pour les finalités du Concours.

- Les informations fournies par les Participants lors de leur inscription pourront être utilisées par l'équipe commerciale pour les contacter au sujet du Concours.
- Avec consentement explicite, les données pourront également être utilisées à des fins marketing (offres personnalisées, newsletters, communication sur les produits FedEx). Le Participant peut retirer son consentement à tout moment via ce [lien](#) de désinscription.
- La Politique de Confidentialité FedEx du Pays concerné s'applique et fait partie intégrante des présentes Conditions Générales.

ARTICLE 8 : PRIX

Les prix des Catégorie A et Catégorie B (« **Prix** ») sont inclus dans la dotation du Concours :

8.1. Prix de la Catégorie A :

- 1 lot de deux billets de Catégorie 1 pour la finale de l'UEFA Champions League 2026 qui se déroulera le 30 mai 2026 à la Puskás Aréna de Budapest (Hongrie)
- 2 nuits d'hébergement comprises, avec petit-déjeuner les 30 et 31 mai 2026
- Transferts Hôtel/Stade compris :
 - Arrivée le vendredi 29/05/26 : de l'aéroport jusqu'à l'hôtel
 - Le samedi 30/05/26 : de l'hôtel vers le stade, du stade vers l'hôtel
 - Le dimanche 31/05/26 : de l'hôtel vers l'aéroport
- La valeur totale de ce prix est de 4 010,00 EUR (« **Prix de Catégorie A** »), étant entendu que toutes les valeurs indiquées s'entendent TTC.
- Remarque : L'arrivée/le départ depuis le domicile du gagnant ainsi que les dépenses personnelles ne sont pas comprises dans le Prix de Catégorie A.

8.2 Prix de Catégorie B :

- 10 ballons officiels adidas UEFA Champions League
- Valeur par ballon de football : 60,00 €
- Valeur totale : 600 € (« **Prix de Catégorie B** »).
- Les Prix ne peuvent être échangés contre de l'argent et sont incessibles.

ARTICLE 9 : TIRAGE AU SORT / ATTRIBUTION DES PRIX

- Le gagnant du Prix Catégorie A sera sélectionné parmi l'ensemble des Participants ayant répondu correctement à la question du Concours, par un tirage au sort qui sera effectué au plus tard le **23 avril 2026**.
- **10** gagnants recevront un Prix Catégorie B.
- **5** gagnants suppléants seront également désignés en cas de non-réponse ou refus du prix par un gagnant initial.
- Le non-respect des délais d'acceptation entraînera l'attribution du prix au gagnant suppléant suivant.

ARTICLE 10 : LIMITATION DE RESPONSABILITÉ

- FedEx se réserve le droit absolu de modifier, d'annuler ou reporter le Concours à tout moment.
- FedEx ne pourra être tenue responsable des défaillances, retards ou annulations causés par des tiers, des problèmes Internet, des adresses e-mail incorrectes ou des informations incomplètes fournies par les Participants.
- FedEx n'est pas responsable des pertes ou dommages liés à la participation ou à l'utilisation des prix.

ARTICLE 11 : ACCEPTATION DES CONDITIONS GÉNÉRALES

En s'inscrivant au concours, les participants acceptent d'être liés par les présentes Conditions Générales

ARTICLE 12 : LITIGES ET DROIT APPLICABLE

Les résultats du concours ne pourront faire l'objet d'aucune contestation, étant entendu que la décision de FedEx est définitive.

Les Conditions Générales sont régies par le droit suisse et interprétées conformément à celui-ci à tous égards. Les litiges portant sur l'interprétation ou l'application des Conditions Générales seront soumis aux tribunaux suisses compétents.

ARTICLE 13 : CONFORMITÉ

La participation et l'acceptation des prix sont soumises aux règles internes de conformité de l'entreprise. Il incombe aux Participants de vérifier toute réglementation interne susceptible de s'appliquer. FedEx n'assume aucune responsabilité si des règles internes limitent l'acceptation des prix.